



NAO 2023 Négociation terminée, votre opinion ?

Ce jeudi 9 février 2023 s'est tenue la troisième réunion de négociation annuelle obligatoire. Entre propositions, discussions et explications, nous avons obtenus des avancées pour le pouvoir d'achat et la qualité de vie au travail des salariés. **Votre retour est attendu afin de permettre à votre syndicat CGT Roquette de statuer sur cet accord.**

DERNIERES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

Pouvoir d'achat



INSEE (avec Remise à Niveau et Apurement) : Garantie de l'INSEE 2023 
 Augmentation du Pouvoir d'Achat (APA) : 39€ brut au 1^{er} mars 2023 
 Budget d'Augmentation Individuelle : 0,4%

PERO : +0,35% 
 Prise en charge de l'augmentation de prévoyance prévue en 2023 par la Direction (4,5%) 
 Revue grilles stagiaires et alternants (passage de 5 à 10%)

Qualité de vie au travail



Récupération en RTT du 1er mai tombant un dimanche 
 Mise en place d'une journée de congé spécial pour déménagement 
 Reprise partielle de l'ancienneté Intérim et Alliance passant en CDI Roquette (1% à 1 an et 2% à 3 ans de présence) 

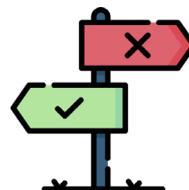
Demi-journées additionnelles pour enfants malades (Egalité professionnelle) 
 Journées proches aidants (QVCT) 
 Maintien des primes lors du congé paternité (Egalité professionnelle)
 Réduction du temps de travail pour les femmes en congés prénataux dès le 6^{ème} mois de grossesse (Egalité professionnelle / QVCT)

A REDISCUITER DURANT
D'AUTRES ACCORDS...

Evolutions Primes



Revalorisation prime Pompier /
Secouriste (SST) 
 Revalorisation prime 25^{ème}
Homme à 375€ 



La CGT pense avoir négocié au mieux pour les salarié-e-s.

Maintenant, c'est à vous de revenir vers vos représentants afin de nous positionner sur une signature ou non de cet accord !

 Négocié par la CGT